

L'INTERNATIONAL

CONSTATS

L'académie est très engagée dans la promotion de l'ouverture internationale même si la crise sanitaire a, depuis 2 ans, fortement affecté les mobilités. L'action internationale, désormais placée au niveau de la région académique, s'appuie sur une stratégie commune aux deux académies.

A l'échelle d'un établissement, l'ouverture internationale, qui peut se manifester de différentes manières¹, a toujours un impact positif, en particulier sur le climat scolaire, la persévérance des élèves, la motivation des apprenants et des personnels.

Les mobilités, qui constituent une des actions concrètes et centrales de la politique internationale de l'académie, s'appuient pour la plupart sur des programmes ou dispositifs variés qui peuvent d'ailleurs constituer des sources de financement. Pour tous, les mobilités² ont un fort impact, mais il convient de distinguer la mobilité des élèves, apprentis, étudiants et celles des personnels.

Pour nos élèves et notamment les plus fragiles d'entre eux, la mobilité constitue un outil majeur dans une optique d'excellence inclusive. En effet, outre l'apprentissage des langues étrangères, ces séjours sont pour nos jeunes des occasions uniques d'ouverture sur le monde, et concourent à développer leur citoyenneté, leur autonomie, leur curiosité mais également de renforcer leur confiance en eux et en leurs possibles et donc d'accroître leurs ambitions. Les effets positifs sont particulièrement marqués dans la voie professionnelle.

Pour les personnels, les mobilités, qui peuvent prendre différentes formes³, favorisent le renouvellement des pratiques professionnelles grâce à l'acquisition de compétences spécifiques et la découverte de systèmes et d'environnements différents.

1 Partenariats avec des établissements européens ou internationaux, obtention de label, participation à des concours, certifications complémentaires, développement des sections internationales, bilingues...

2 Erasmus+ constitue la part majoritaire des mobilités. Durant la programmation 2014-2020, sur 3 852 écoles et établissements de l'académie, seulement 250 ont effectué des mobilités Erasmus+, ce qui correspond à 6.5 %. Pour la période actuelle, l'académie gère 3 consortiums avec le GIP-FCIP. Cela correspond à près de 200 écoles et établissements, sur la période 2021/2023 pour quelque 1500 mobilités (élèves et enseignants).

3 Stages d'observation, des formations, des périodes de prise en charge de classes

Accroître les mobilités

La DRAREIC, en lien avec de nombreux services ou délégations, assure l'accompagnement stratégique et opérationnel des organisateurs de mobilités.

Les objectifs sont :

- accroître le nombre d'accréditations Erasmus+ afin d'augmenter le nombre mobilités⁴ ;
- élargir le vivier de mobilités possibles hors Europe, afin de développer des échanges avec des pays aux réalités contrastés (émergents, multilinguisme important...);
- entretenir et approfondir les partenariats avec diverses régions, en les plaçant dès que possible au niveau de la région académique. Ces partenariats facilitent ensuite les contacts et le lancement de projets, par exemple entre établissements, sur la base d'objectifs stratégiques partagés ;
- mieux communiquer pour que les enseignants connaissent les dispositifs et soient accompagnés dans leur mise en œuvre ;
- favoriser les mobilités pour les publics et les territoires ayant le moins d'opportunités et placer les projets de mobilité dans une stratégie globale de lutte contre le décrochage scolaire ;
- favoriser les mobilités des élèves de la voie professionnelles (stages ou séjours d'études) et au-delà l'ouverture internationale de la voie professionnelle : les lycées souhaitant donner une dimension internationale à leurs projets de chef d'œuvre devront être particulièrement accompagnés ;
- conduire un travail de reconnaissance mutuelle des compétences acquises par les élèves lors des mobilités⁵, et valoriser, pour les personnels, les compétences acquises lors de mobilités ;
- développer la dimension pluridisciplinaire des mobilités, en s'appuyant sur les disciplines non linguistiques, entre autres sur des thématiques de développement durable ;
- accompagner les établissements pour alléger les modalités pratiques de leurs actions internationales.

Développer le réseau d'acteurs et de structures qui portent l'action internationale.

Au niveau local, le réseau des correspondants de bassin pour la coopération internationale (COBACI) devra se renforcer, et dans les établissements, les enseignants référents pour l'action européenne et internationale (ERAEI) devront continuer à se développer. Des réseaux tels que les Campus des Métiers et des Qualifications ou Euroscol permettront un déploiement international important.

Renforcer les dispositifs destinés aux écoles et établissements

Notre objectif doit être que 100 % de nos établissements participent à un partenariat européen ou international actif. Nous devons donc développer des initiatives telles que SchoolLab, Calais territoire bilingue, Certilingua, Cale, renforcer la présence de locuteurs natifs dans les établissements et les DNL. Le dispositif e-Twinning, animé par Canopé, sera également valorisé.

⁴ Le programme Erasmus+ pour la période 2021-2027 dispose d'un budget de 28 Mds d'euros, en croissance de 80%. Il vise 10 millions de mobilités sur la période.

⁵ Un travail sera conduit pour renforcer les UFM, l'Europass, mettre en place les ECTS, ECVET et poursuivre la coopération avec l'Allemagne pour les « Zusatzqualifikation » dans la voie professionnelle.